



Agir en Coopération Avec le Sud Est Asiatique
Siège social : Hôtel de Ville
14150 Ouistreham
<http://acasea.fr>

NOS ATTENTES DE PARRAINAGES

Des enfants sont actuellement en attente de parrains soit à BANGKOK où nous suivons également un centre de formation pour femmes (anglais, informatique, coiffure, esthétique, massages, cuisine), soit à PATTAYA où fonctionne un centre d'accueil pour les jeunes enfants ainsi que pour les jeunes femmes victimes de toutes les formes d'exploitation. Elles sont accueillies par une psychologue et des actions de formation professionnelle y sont organisées.

Enfin à NONGKHAI, région très pauvre du Nord-est de la Thaïlande, où l'ACASEA a été historiquement très présente avec la formation de la ferme-école, d'un fond de microcrédit, d'ateliers de fabrication d'objets divers par les femmes (sacs, colliers, petits bijoux,...) et aussi d'un pavillon pour l'accueil des femmes malades souvent séropositives et parfois en fin de vie.

À NONGKHAI, le suivi des enfants parrainés est effectué par une jeune religieuse assistée de Chum, jeune femme laïque très dynamique qui intervient aussitôt qu'il y a un problème avec l'enfant ou que celui-ci ne va pas à l'école. Ces trois centres sont gérés par des Sœurs de la Congrégation du Bon Pasteur assistées de laïques disponibles et compétentes.

Nous avons actuellement plusieurs demandes de parrainages sur ces 3 sites. Le parrainage est destiné à permettre aux enfants d'aller à l'école, d'acheter l'uniforme et les fournitures nécessaires, de bénéficier aussi d'un suivi scolaire, médical et social, toujours en lien avec sa famille. Souvent, cela aide les plus grands à faire une formation professionnelle ; nous avons plusieurs exemples de réussite en ce sens.

Nos parrains et marraines sont régulièrement informés de l'évolution de leurs filleuls.

LE COÛT POUR UN PARRAINAGE EST DE 20 EUROS PAR MOIS. NOUS DEMANDONS AUX PARRAINS DE DOUBLER CETTE SOMME AU MOIS DE DÉCEMBRE. IL EST ÉGALEMENT DEMANDÉ D'ÊTRE ADHÉRENT DE L'ACASEA MOYENNANT UNE COTISATION ANNUELLE DE 30 EUROS. CELA REPRÉSENTE AU TOTAL, POUR UNE ANNÉE, 290 EUROS.

L'ACASEA est agréée par l'ÉTAT. De ce fait, tous les dons effectués sont déductibles de l'impôt sur le revenu comme le prévoient les lois fiscales. Ainsi une personne imposable sur le revenu qui verse 20 euros par mois ne paiera en réalité que 5 euros ; un reçu est adressé aux parrains et donateurs pour cela.

Si vous souhaitez participer à cette action de parrainage d'enfants, merci de nous retourner le document ci-joint.

(Voir au verso)

PARRAINAGE D'ENFANT(S)

NOM :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse :

Signature des parrains

Signature de l'ACASEA